



CONSEIL COMMUNAL  
DE  
MONTAGNY  
près-Yverdon

Montagny, le 27 octobre 2017

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

**Séance du 26 octobre 2017**

**Présidence : Jean-Marc Cochet, Président**

**Présents : 22 membres**

Dans sa séance du 26 octobre 2017

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis 12/17 concernant l'approbation de six articles « financiers » dans le cadre de la révision des statuts de l'Association intercommunale du Groupement et de l'Arrondissement Scolaires de Grandson
- adopté le préavis 13/17 concernant l'arrêté d'imposition pour 2018 avec un taux passant de 61% à **65%** de l'impôt cantonal de base
- adopté le préavis 14/17 relatif à un projet d'échange de terrains agricoles
- pris en considération et renvoyé en Municipalité pour étude, un postulat de M. Marc-Olivier Burdet intitulé « Pour le soutien du ski alpin sur le Balcon du Jura Vaudois ».

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet